

Maternelles et élémentaires se remettent en quatre...

Dès la rentrée de septembre, près de 6700 élèves repasseront à la semaine de quatre jours. Un souhait acté à 85 % par la communauté éducative. Revue de détails pour mieux vous organiser.

En juillet 2017, mettant en œuvre une promesse de campagne du nouveau Président de la République, l'Etat donnait aux communes le choix de revenir à la semaine scolaire de quatre jours au sein du 1^{er} degré d'enseignement, trois ans après la réforme qui l'avait portée à 4,5 jours. Si bien qu'à la rentrée, 43 % des communes avaient déjà opté pour le retour aux 4 jours. La municipalité de Sevrans avait, elle, fait le choix d'organiser une large concertation sur le sujet au sein de la communauté éducative – parents, enseignants,

directeurs d'écoles, personnels ATSEM et animateurs. Résultat, 85 % des votants ont opté le 19 décembre 2017 pour le retour à quatre jours de classe, une décision entérinée par le conseil municipal début mars.

En pratique

Par conséquent, à compter de septembre 2018, les nouveaux horaires des écoles maternelles et élémentaires de Sevrans seront articulés selon huit demi-journées d'enseignement,

réparties comme suit : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Durant ces 4 jours, les accueils périscolaires seront, eux, ouverts le matin à partir de 7h15 jusqu'à la classe et le soir de 16h30 à 18h45. Le mercredi, les centres de loisirs de la ville fonctionneront toute la journée. L'inscription à l'accueil de loisirs et périscolaire n'est valable que pour l'année scolaire en cours. Elle doit donc être renouvelée (lire les modalités pratiques page suivante) pour l'année scolaire 2018-2019 avant le 29 août 2018.

Une rentrée qui comptera double

Le dédoublement des classes débuté en 2017 va se poursuivre à la rentrée 2018. Des CP vont encore être créés et, nouveauté, une partie des CE1 de la ville va prendre la suite.

Mettre les bouchées doubles, ce peut être une bonne résolution de rentrée scolaire... Ou plus prosaïquement la suite de la réforme de dédoublement des premières classes élémentaires initiée par l'Education nationale en 2017. Elle a concerné 32 000 élèves en France dans les REP+, les Réseaux d'Education Prioritaires renforcés. A Sevrans, six des quinze établissements élémentaires (Anatole-France, Emile-Zola, Jean-Perrin, Voltaire, Marie-Curie, Claude-Bernard) avaient vu lors de la précédente rentrée le dédoublement des effectifs de leurs classes de Cours Préparatoire (CP) de façon à les fixer entre 12 et 15 élèves maximum. Une démarche poursuivie en septembre prochain en classes de CP des écoles François-Villon, Saint-Exupéry et Montaigne qui sont, elles, classées en REP, bénéficiant donc de moyens supplémentaires de la part de l'Education nationale mais à un degré moindre que les REP+. Des conditions d'enseignement qui doivent permettre un « CP 100 % réussite » pour reprendre le qualificatif de l'Education nationale. Laquelle amplifie la réforme en dédoublant pour l'année scolaire 2018-19 les classes de CE1 classées en REP+. A Sevrans, cela concernera donc les mêmes six écoles qui ont vu leurs CP dédoublés l'an dernier. Les CP d'hier vont pouvoir continuer de

travailler dans la même logique d'effectifs allégés avec la création de 10 classes supplémentaires de CE1.

De vraies cloisons

Et avec un confort supplémentaire permis par les travaux enclenchés dans les écoles pendant la pause estivale. « Nous sommes une des rares villes de la région qui fait l'effort de créer des cloisons en dur pour dédoubler physiquement les classes lorsque c'est nécessaire. Dans de nombreuses villes, on se contente souvent de simples panneaux amovibles », explique Claire Kahn, la directrice du service Enseignement-Animation-Enfance/Jeunesse de Sevrans.

Pour la plupart des CE1 concernés par le dispositif, les écoles ont pu néanmoins s'appuyer sur des salles déjà disponibles et s'épargner ces chantiers. Le principal défi de l'été consistera à installer les bureaux, armoires et meubles de rangement pour les nouveaux enseignants. Sans compter quelques chaises ou tables d'écoliers à remplacer. Soit un budget de 2 000 euros par école. Enfin, dans le courant de l'année scolaire 2018-19, toutes les classes 100 % réussite (CP et CE1) seront équipées de tableaux et vidéo-projecteurs interactifs. Les successeurs du bon vieux tableau noir...



Lire, c'est encore mieux avec un « Coup de pouce »

En s'associant à un dispositif national d'aide à la lecture, la Ville permet chaque année à de jeunes Sevransais de CP de mieux entrer dans cet apprentissage complexe.

Donner dès le plus jeune âge « le goût du livre aux enfants qui sont peu en contact avec l'écrit en dehors de la classe, pour leur permettre de développer le plaisir de lire et l'envie d'apprendre », c'est toute l'ambition du « Prix Coup de Pouce des Premières Lectures », un dispositif national organisé par l'association Coup de Pouce depuis maintenant une dizaine d'années. A Sevrans, ce « Coup de pouce » est décliné sous forme d'onze clubs lecture à destination d'élèves de CP répartis dans six écoles faisant partie des programmes du Réseau d'Education Prioritaire (REP et REP+). Au total 55 élèves sevransais ont pu bénéficier de novembre à juin, quatre soirs par semaine de 15h45 à 17h15, du soutien d'un enseignant pour approfondir



La cérémonie a eu lieu le 4 juin à la salle des fêtes.

leurs premiers pas dans la lecture. Chaque club formé de cinq élèves a ainsi expérimenté une approche ludique des livres et participé à partir des vacances de printemps à la sélection de l'ouvrage de l'année. Celui-ci a été remis aux enfants des clubs de lecture sevransais, le 4 juin dernier, au cours d'une cérémonie de remise de diplômes organisée à la salle des fêtes. Alors si vous hésitez encore pour choisir une lecture d'été pour vos enfants, sachez que « Bienvenue chez le fantôme » (1) a été plébiscité par les CP sevransais. Un ouvrage offert par la Ville en même temps que le cahier de vacances « J'apprends à lire avec Tibili. »

(1) Editions Milan, par Elodie Agin et Amélie Fléchaix.

La check-list de votre rentrée

Pour partir serein en vacances, petit rappel en trois temps des indispensables démarches à ne pas oublier.

Assurance scolaire ou pas ?

L'assurance scolaire ne doit pas être confondue avec la responsabilité civile, comprise dans votre contrat multirisques habitation. Laquelle couvre effectivement les dommages et blessures causés par votre enfant, mais ne le protège pas s'il est victime d'un accident sans tiers identifié. Le contrat d'assurance scolaire peut, lui, proposer des garanties complémentaires comme des services d'assistance permettant à un enfant malade de poursuivre sa scolarité à domicile. Une chose est sûre en revanche : si votre enfant va à la cantine ou participe à des activités périscolaires organisées par la commune après le temps scolaire, il doit être assuré. Certains contrats multirisques couvrent ce temps, d'autres non. A vérifier donc auprès de votre assureur.

Inscriptions périscolaires, soyez à jour !

Avant de partir en congés, veillez à renouveler l'inscription à l'accueil de loisirs et périscolaire qui n'est valable que pour l'année scolaire en cours. Jusqu'au 29 août, vous avez deux solutions pour cela : soit via l'espace « Vos démarches » du site web de la Ville ou en vous rendant au service Enseignement-Animation-Enfance/Jeunesse (1) situé dans l'enceinte du Pavillon aux histoires au 1, avenue de Livry. Surveillez le site web de la ville afin de connaître la date de début de la campagne d'inscription. Le carnet de santé avec le vaccin DT polio à jour devra être fourni. Enfin, pour le calcul de votre quotient familial, une attestation du montant des allocations familiales de moins de 3 mois et votre dernier avis d'imposition vous seront demandés.

(1) Ouverture le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Vendredi et samedi : de 8h30 à 12h. Tél. : 01 41 52 41 55

Va y avoir du sport... et de la culture

Avec une cinquantaine d'associations sportives, Sevrans offre une palette élargie de sports qu'il est possible de découvrir dans le traditionnel guide des sports disponible dans sa version 2018-19 à partir de la fin août auprès du Service des sports de la Ville (cité des sports, 34, rue Gabriel-Péri, 01 41 52 45 60) ou sur le site web de la Ville. Autre voie possible, l'Ecole Municipale des Sports qui permet entre 3 et 12 ans de s'initier à différentes disciplines, avant de se tourner vers un club. Les inscriptions se font à la rentrée scolaire. Mais la date majeure à retenir est celle du dimanche 9 septembre, prochaine édition de Jour de Fête, rendez-vous des associations et services municipaux, où les nombreuses démonstrations sportives et les réponses des bénévoles pourront éclairer le choix de vos enfants. Vous pourrez aussi y rencontrer les départements culturels. Les inscriptions au conservatoire (musique, danse et théâtre), au département arts plastiques, à certaines activités des bibliothèques se font entre juin et septembre (pour plus d'information, rendez-vous page 11).

Témoignages : Comment profitez-vous de l'été tout en préparant la rentrée ?



« Se rapprocher des associations de parents d'élèves »

Stéphane Lardic, père de deux enfants en maternelle à Ravel et élémentaire à Desnos.

Ma fille va aller en CP à la prochaine rentrée. Nous profiterons de l'été pour la préparer à ce passage important de façon ludique, sans lui mettre la pression bien sûr. Le mieux, c'est encore de concocter des petits jeux parents-enfants. Comme elle aime apprendre à lire, on a par exemple créé un jeu de piste avec des papiers où elle découvre de nouveaux mots. La visite de la nouvelle école prévue en fin d'année scolaire est aussi un moment important. Pour ce qui est d'organiser les loisirs de la rentrée, les galas de fin d'année dans les associations ou au conservatoire peuvent susciter ou conforter une envie. C'est pour ça qu'on s'y rendra avec ma fille qui veut se mettre à la danse. En tant que parents, il ne faut pas non plus hésiter à se rapprocher des associations de parents d'élèves, sans forcément adhérer d'ailleurs.



« Travailler l'été oui, mais toujours avec un côté ludique »

Fanny Gigomas, mère de deux enfants dont l'une est élève de maternelle à l'école Sévigné.

Comme j'ai l'avantage d'être à la maison, je fais déjà pas mal d'activités sportives ou manuelles avec ma fille Rose, donc on va garder le rythme pendant l'été... En tout cas pour les petits de moyenne section comme ma fille, je trouve que les cahiers d'écriture qu'on peut acheter dans le commerce fonctionnent très bien. Mais, pour travailler avec les petits, il faut toujours garder un côté ludique et s'orienter vers leurs centres d'intérêt : les dragons et les monstres pour ma fille ! Ce qui est bien aussi pour préparer l'été et la rentrée, c'est de discuter avec le maître ou la maîtresse pour en savoir un peu plus sur le programme scolaire et surtout s'inspirer de leurs bonnes idées. Bien sûr, on n'oublie pas non plus que ce sont les vacances et qu'il faut aussi penser à s'amuser et découvrir. Alors on profite du calme de l'été pour visiter des musées parisiens. Et puis, on fait du sport au maximum : ma fille est déjà très roller et elle commence à apprendre à nager. A la rentrée, on pense aussi à la mettre au judo pour la canaliser un peu. Mais, là-dessus, on attend Jour de Fête en septembre pour découvrir un sport de manière beaucoup plus concrète.

Un cartable de rentrée soutenu par la Ville

Pour diminuer le coût toujours conséquent des fournitures scolaires et aider les familles, Sevrans abonde un budget de 235 000 euros. De quoi constituer des trousse éco-responsables.

Selon les dernières études annuelles menées par la Confédération syndicale des familles et l'association Familles de France, un enfant au CP mobilisait en 2017 un budget de près de 150 euros en fournitures scolaires. Si ce chiffre a connu une légère baisse en 2017 (-2,6 % par rapport à 2016), un coup de pouce pour remplir les cartables n'est jamais négligeable pour les parents.

A Sevrans, ce coup de pouce est très conséquent puisqu'il représentera un budget de 235 000 euros consacré à l'achat de fournitures scolaires mises à disposition des écoles élémentaires et maternelles de la ville. « Cela représente en fait 32 euros par



enfant inscrit en élémentaire et 28 euros par élève de maternelle », détaille Claire Kahn, directrice du service Enseignement-Animation-Enfance/Jeunesse. Concrètement, la Ville attribue une dotation financière à chaque école afin qu'elle puisse commander via les marchés publics passés par la Ville des fournitures et du matériel pédagogique qui allégeront le coût du cartable supporté par les familles. Le tout en favorisant la constitution

d'un cartable éco-responsable en privilégiant au maximum les fournitures éco-labellisées comme les cahiers en papier recyclé, les stylos et feutres rechargeables ou encore les crayons papier en matière recyclée.

Des aides municipales qui ne se limitent pas au seul moment de la rentrée puisque la Ville soutient aussi les coopératives scolaires de chaque école élémentaire et maternelle à raison de 600 euros par établissement. Par ailleurs, une enveloppe variant annuellement entre 230 000 et 250 000 euros permet de financer des séjours en classe de découverte. Un investissement qui permet d'établir à 240 euros maximum – selon le quotient familial – le coût d'un séjour d'une dizaine de jours en classe découverte pour un jeune sevransais.